

grès au point de vue des signes physiques. Enfin, sur 78 cas à la période de cavernes, 55 fois il y a eu reprise de la nutrition et 35 fois amélioration accusée par la percussion et par l'oreille. Nonobstant ces résultats, il se défend, et il fait bien, de l'idée de voir un spécifique de la phthisie dans l'émulsion pancréatique. Il a grandement raison, mais on peut lui accorder que, réparer les dommages de la nutrition dans une maladie pareille, c'est ouvrir à la nature des opportunités favorables et augmenter les chances de durée des malades. Quant à sa pensée que l'huile de morue, comme d'ailleurs les autres huiles, ne vaut pas pour la nutrition les graisses solides (celles qui entrent dans la préparation des émulsions pancréatiques) riches en margarine et en stéarine, que le suc pancréatique émulsionne artificiellement, c'est là une simple présomption. En somme, j'estime qu'il faudrait essayer chez nous ce moyen, qui n'a contre lui que sa cherté. Empêcher les phthisiques de maigrir est le but que le thérapeute doit avoir sans cesse devant les yeux, et il n'a pas trop de ressources pour l'atteindre.

Au reste, ce n'est pas seulement dans cette maladie que les émulsions pancréatiques ont été employées. On trouve dans le travail de Dobell un cas de tumeur de la région épigastrique attribuée à une maladie du pancréas, avec selles chargées de matières grasses indigérées, et qui a guéri sous l'influence de cette émulsion. La tumeur a persisté, bien entendu, mais les fonctions du ventre se sont régularisées et l'embonpoint a repris. Je ne crois pas qu'avec l'émulsion de Dobell on puisse désormais se passer du pancréas; mais j'estime que cet expédient peut, le cas échéant, avoir son utilité restreinte, et que, sans s'exagérer son importance, il ne faut pas le tenir en dédain.

La *pancréatine* en poudre peut être employée dans certains cas de dyspepsie intestinale. Gubler a eu l'idée ingénieuse d'enrober les pilules de pancréatine (\*) avec de la cire, qui ne se dissout pas à la température du corps, pour faire arriver ce principe digestif jusque dans l'intestin grêle, où il doit exercer son action dissolvante. (Gubler, *Leçons de thérapeutique*, Paris, 1877, p. 26.)

Dans celle de ses fonctions qui regarde la digestion des féculents, le suc pancréatique peut, dans une certaine mesure, être suppléé par la diastase. Les essais qui ont été faits de cette substance par Peuvret et Chassaing ont été repris par Coutaret (de Roanne), qui a adressé à l'Académie des sciences,

(\*) 646. Ces pilules sont de 20 centigr.; 5 pilules peuvent dissoudre 13 gram. de chair musculaire, 6 gram. de fécule et 10 gram. de graisse.

en 1870 (séance du 24 février), un mémoire sur les applications médicales de la *maltine*, ou diastase végétale. L'action dissolvante de ce principe, retiré d'une macération tiède d'orge germée, s'exerce sur toutes les substances féculentes cuites employées dans l'alimentation, et elle est assez active pour que 1 gram. de maltine dissolve de 1800 gram. à 2 kilogr. de fécule; mais les féculents, pour subir cette action de la maltine, ont besoin d'être étendus de dix fois leur poids d'eau. Coutaret, faisant ressortir l'analogie extrême, si ce n'est l'identité de la maltine et du principe saccharifiant de la salive, admet qu'il n'y a qu'une diastase et considère la *maltine* comme une véritable ptyaline végétale. Suivant lui, les féculents se rangent dans l'ordre suivant d'impressionnabilité à la maltine: 1° fécule de riz, d'orge, d'avoine, de maïs; 2° fécule de pomme de terre; 3° farine de froment, de seigle; 4° pain trempé, pommes de terre en purée; 5° macaroni; 6° haricots, lentilles; 7° marrons; 8° grains de riz, d'orge, d'avoine, mal écrasés; 9° féculents en morceaux, comme semoules, vermicelles, pommes de terre, pois; 10° amidon, aliments mal cuits (\*).

Coutaret a cité quatre observations de dyspepsie dans lesquelles l'emploi de la maltine a paru manifestement avantageux. (*Gaz. hebdomadaire de méd.*, 1870, t. VII, p. 450, et *Essai sur les dyspepsies, Digestion artif. des subst. féculentes*.) Sans partager l'ardente conviction de l'auteur sur le rôle que doit jouer la maltine dans le traitement des dyspepsies, je ne méconnais pas cependant le parti limité, mais avantageux, que la médecine peut en tirer. En 1859, j'ai recueilli un exemple très-probant de l'utilité de la diastase. Un jeune médecin de la marine, qui avait rapporté des colonies un reste de dysenterie chronique et une dyspepsie douloureuse, vint me consulter; je l'engageai à prendre du nitrate de bismuth à hautes doses et à associer à ses viandes 1 gram. de pepsine par jour. Sous l'influence de ce moyen, la digestion des viandes se faisait bien; mais (comme cela arrive si habituellement dans les dysenteries chroniques, où le pancréas est sans doute intéressé comme l'est manifestement le foie) le pain et les autres féculents déterminaient de la pesanteur d'estomac, de la flatulence, et les débris de ces aliments passaient indigérés par les selles. Il eut alors la pensée de recourir à la diastase, et, pour première preuve, il essaya des

(\*) 647. Coutaret donne la *maltine* pure par pastilles de 5 centigr. chacune, à la dose de 1, 2 et rarement 3, après chaque repas. Il attribue à ce médicament l'avantage de combattre la constipation, si habituelle aux dyspeptiques.

haricots, aliment indigeste au premier chef. Son estomac se tira très-bien de cette tentative hasardeuse, qu'il répéta plusieurs fois, et il m'affirma que cette action de la diastase ne laissait aucun doute dans son esprit. » (Fonssagrives, *Hyg. alim. des malad., des conval. et des valét.*; Paris, 1867, 2<sup>e</sup> édit., p. 263.)

Antérieurement aux recherches de Coutaret, Roux, Skoda, Frémy, avaient tenté, mais sans succès réel, de faire entrer la maltine dans le traitement de la dyspepsie. Frémy, en particulier, avait conseillé la poudre de malt (*Moniteur des sciences méd.*, 1861). Les tablettes de diastase de Peuvret constituent un moyen analogue et qui a eu sa période de faveur. En 1866, Schiff, ayant remarqué que l'introduction de la *dextrine* dans l'estomac favorisait la formation de la pepsine, eut recours à cette substance dans diverses maladies de l'estomac. Becker l'a conseillée également, en particulier dans le manque d'appétit, avec atonie et faiblesse de l'estomac, acholie, aepsie, etc., caractérisations cliniques qui demanderaient plus de précision<sup>(1)</sup>. (*Revue de thérap. médico-chirurg.*, 1866.)

La *bière de malt* est un moyen utile, mais dispendieux, de faciliter la digestion des féculents, et qui s'est introduit depuis quelques années dans nos habitudes.

## SECTION HUITIÈME

### MODIFICATEURS DES SÉCRÉTIONS SÉRO-SYNOVIALES

Les séreuses et les mailles du tissu cellulaire, qui peuvent être considérées comme autant de séreuses microscopiques communiquant les unes avec les autres, contiennent, à l'état normal, des liquides de composition différente que l'on réunit sous le nom collectif de *sérosités*. Ces liquides, qui se forment plutôt par transsudation que par sécrétion, sont généralement aqueux, incolores ou légèrement colorés en jaune; leur réaction est alcaline. Ils contiennent, à l'exception du liquide céphalo-rachidien, des proportions variables d'albumine, et sont coagulables,

(1) 648. Becker conseille la formule suivante: dextrine, 15 gram.; bicarbonate de soude, 4 gram.; sucre, 4 gram. Mêlez.

par conséquent, par la chaleur. Quand ces sécrétions ne sont plus normales, elles renferment parfois des proportions plus ou moins considérables d'une matière fibrinogène qui les rend spontanément coagulables. Les sérosités contiennent toujours plus d'eau, plus de matières extractives, mais moins d'albumine et de sels que le sérum du sang. Ces sécrétions se font généralement par la face libre des membranes séreuses, mais cependant celle qui produit le liquide céphalo-rachidien s'opère à la face externe de l'arachnoïde, entre celle-ci et la pie-mère. La synovie diffère notablement des autres sérosités, par son aspect filant et visqueux, qu'elle doit à un principe analogue à la *mucosine*, et elle renferme une substance albuminoïde particulière, la *synovine*, qui lui donne sa coagulabilité, mais qui se distingue de l'albumine par plusieurs caractères. Comme toutefois les hétérocrinies séreuses et les hétérocrinies synoviales fournissent des indications thérapeutiques absolument semblables, nous fondons ici, à dessein, leurs modificateurs.

### CHAPITRE I<sup>er</sup>. — STIMULANTS DES SÉCRÉTIONS SÉRO-SYNOVIALES

Le médecin a rarement à se préoccuper de cette indication, l'état de sécheresse anormale de la face interne des sacs séreux ne se rencontrant que dans des circonstances peu fréquentes, au moins comme fait pathologique initial, et succédant, dans l'immense majorité des cas, à l'inflammation chronique des séreuses. On admet bien qu'avant la période d'épanchement, il y en a une de sécheresse, avec injection de la séreuse, et on a prétendu, en ce qui concerne la plèvre, assigner à cet état transitoire des caractères cliniques spéciaux; mais la théorie, plus que l'observation, est ici intervenue. Les frottements articulaires, pleuraux, péricardiques, qui succèdent à l'inflammation chronique des séreuses correspondantes, sont-ils toujours dus à des exsudations opérées à leur surface, et n'y a-t-il pas des cas, surtout quand ils se manifestent avec le caractère spécial du craquement, où la sécheresse partielle ou générale de la séreuse peut les produire? On n'en saurait douter quand on voit ce qui se passe dans la forme d'arthrite dite *sèche*, qui n'est pas toujours due à un dépôt pseudo-membraneux à la surface libre de la synoviale, mais qui paraît souvent se rattacher à un simple défaut de synovie.

Le repos prolongé amène cette sécheresse, et le mouvement, en ce qui concerne les articulations, en est le remède. Il est indiqué dans les arthrites sèches qui ont de la tendance à s'ankyloser;